

Niveau :	MASTER					année
Domaine :	DROIT ECONOMIE GESTION					M2
Mention :	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES					
Parcours :	Gestion des Ressources Humaines et Responsabilité Sociale de l'Entreprise					
Volume horaire étudiant :	469 h	81 h				574 h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input checked="" type="checkbox"/> anglais		Aux 469h et 81h s'ajoutent des examens (24h)	

« sous réserves des votes des conseils centraux de l'UB et de l'accréditation des mentions de Masters par le MESR à la rentrée 2017 »

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Samuel Mercier Professeur en Sciences de gestion 03.80.39.54.21 samuel.mercier@u-bourgogne.fr	Secrétariat pédagogique IAE Dijon – Bureau 128 PEG 03.80.39.54.20 grh-iae@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	IAE (Institution d'Administration des Entreprises)

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs :

Ce master 2, centré sur une approche « professionnalisante », prépare à l'exercice de fonction de responsabilité et de direction dans le domaine de la gestion des ressources humaines (GRH). Il a pris la suite, depuis 2004, du DESS Gestion des Ressources Humaines (créé dès 1975 par MM. Couturier et Dutertre). Les enseignements assurés par des universitaires, mais également par de nombreux professionnels des ressources humaines (DRH, RRH, consultants) s'orientent vers les métiers de la GRH à un niveau d'encadrement et permettent d'acquérir le savoir et le savoir-faire nécessaires à l'exercice de ces métiers, tout en développant le savoir-être et les facultés d'adaptation au travail sur le terrain.

Le master 2 est organisé en alternance et accueille des étudiants en contrat de professionnalisation, en contrat d'apprentissage ainsi que des personnes relevant de la formation continue.

Le rythme de l'alternance est le suivant : quatre semaines de formation intensive de mi-septembre à mi-octobre puis alternance de trois semaines en entreprise et une semaine à l'université.

- Effectif attendu : 25 personnes.

■ **Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :**

Les titulaires de la spécialité sont appelés à occuper des fonctions dans tous les domaines des ressources humaines. Parmi les fonctions exercées par les anciens étudiants, on trouve :

- Directeur des ressources humaines
- Responsable ou adjoint au responsable d'un service de gestion des ressources humaines
- Responsable de l'emploi, de la formation, du recrutement, de la communication, des rémunérations, etc.
- Consultant en gestion des ressources humaines, en stratégie sociale, en recrutement, en reclassement, en systèmes d'informations RH, en management, etc.
- Avocat, juriste en droit social
- Responsable d'organisation professionnelle ou d'entreprise de travail temporaire

L'association Personnance (plus de 500 adhérents) regroupe les étudiants et anciens étudiants de cette formation. Son objectif prioritaire est d'assurer l'interface entre l'Université et les entreprises, afin de renforcer la notoriété de la formation et de favoriser l'emploi des diplômés.

Elle élabore chaque année un annuaire des adhérents, mis à disposition des entreprises, cabinets de recrutement, organisations professionnelles qui existe en version papier et sous forme électronique (voir le site internet de l'association : <http://www.personnance.com/>).

L'association assure également une formation à la recherche d'emploi et dispose d'un Service Emploi qui met en ligne sur l'espace dédié du site internet les offres qui lui parviennent. Elle réalise des enquêtes, en collaboration avec le responsable de la formation, sur l'insertion professionnelle des diplômés.

■ **Compétences acquises à l'issue de la formation :**

Formation approfondie en gestion des ressources humaines : acquisition des connaissances, savoir-faire et compétences comportementales permettant de s'insérer professionnellement dans les métiers de la gestion des ressources humaines (niveau encadrement).

L'enquête d'insertion menée en mai 2015 par Samuel Mercier portant sur les promotions 1998 à 2014 (322 diplômés) fait apparaître un excellent taux d'insertion (95%).

Les métiers exercés se répartissent de la manière suivante : DRH ou RRH (41%), assistant RH ou responsables fonctionnels (47%), conseil (3 %), autres métiers connexes (8%).

Les secteurs d'activité des diplômés sont les suivants : industrie (37%), service et activités financières (29%), commerce (12%), transport et construction (8%), santé (7%), administration et enseignement (7%).

La période moyenne de recherche d'emploi entre la sortie du diplôme et le premier emploi est de **3 mois** (84% des diplômés ont occupé leur premier emploi dans un délai inférieur ou égal à 6 mois après l'obtention du Master).

■ **Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :**

Formation approfondie en gestion des ressources humaines : acquisition des connaissances, savoir-faire et compétences comportementales permettant de s'insérer professionnellement dans les métiers de la gestion des ressources humaines.

Modalités d'accès à l'année de formation :
■ De plein droit :
■ Sur sélection :

La spécialité est accessible aux titulaires d'un master 1^{ère} année Gestion des Ressources Humaines, Sciences du Management, Administration économique, sociale et culturelle, droit, Science économique, Psychologie, Sociologie ou d'un diplôme équivalent (Ecole de commerce, IEP, Ecole d'ingénieurs, etc.). Le candidat peut postuler via e-candidat (date limite : 7 mai).

■ Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme :

En formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation.

En formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80) : SEFCA

Organisation et descriptif des études :
■ Schéma général des parcours possibles :

A insérer le cas échéant

■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :
SEMESTRE 3

UE 1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
Droit du travail	Relations individuelles et collectives	36			36	4	CT étude de cas Droit du travail	4		4
	Protection sociale	12			12					
	Veille sociale		15		15	2	CC		2	2
	Séminaires juridiques	15			15					
TOTAL UE 1		63	15	0	78	6	CT+CC	4	2	6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
Gestion et organisation	Politique RH	18			18	6	CT Jeu RH	6		6
	Strategy	9			9					
	Thèmes d'actualité en organisation et GRH	12			12					
	Gestion du changement	6			6					
	Economie des RH	6			6					
	Finance appliquée aux RH	4			4					
TOTAL UE 2		55			55	6	CT	6		6

UE 3	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
Fonction RH et dimension internationale	Evolution de la FRH	6			6					
	Fusion et GRH	6			6					
	Lean et GRH	12			12					
	International HRM	12			12	2	CC		2	2
	SIRH	6			6					
	Business English	32			32	2	CC		2	2
	Séminaire international	35			35	2	CC		2	2
TOTAL UE 3		109			109	6	CC		6	6

UE 4	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
Ethique et RSE	Business Ethics and CSR	18			18	5	CC dossier		5	5
	Accompagnement des réorganisations	6			6					
	Politique Emploi Handicap	3			3					
	Diversité	6			6					
	Marketing RH	6			6					
	Conditions de travail	12			12					
TOTAL UE 4		51			51	5	CC dossier		5	5

UE 5	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
Pratiques RH	Cas de GRH	6			6					
	Recrutement	17			17					
	Talent Management	6			6					
	Rémunérations	24			24	7	CT	7		7
	Relations sociales	6			6					
	Témoignages de professionnels RH	24			24					
TOTAL UE 5		83			83	7	CT	7		7

TOTAL S3	361	15			376	30	CT+CC	15	15	30
-----------------	------------	-----------	--	--	------------	-----------	--------------	-----------	-----------	-----------

SEMESTRE 4

UE 1	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
Management des Hommes	Négociation et communication RH	12			12					
	Management des conflits	6			6					
	Psychologie sociale	9			9					
	Gestion des RPS	6			6					
	Coaching	6			6	5	CC		5	5
TOTAL UE 1		39			39	5	CC		5	5

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
Compétences	Formation et développement des compétences	12			12					
	Gestion de la performance	6			6	6	CT grand oral	6		6
	Gestion des carrières et réseau	6			6					
	Gestion des compétences	12			12					
TOTAL UE 2		36			36	6	CT grand oral	6		6

UE 3	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
Recherche en GRH	Mémoire d'alternance en GRH					8	CT	8		8
	Initiation à la recherche en GRH	6			6					
TOTAL UE 3		6			6	8	CT	8		8

UE 4	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
Professionnalisation	Alternance					9	CC		9	9
	Séminaire d'intégration	12			12					
	Intégration dans l'emploi	15			15	2			2	2
	Travaux d'études et de recherche		66							
TOTAL UE 4		27	66		27	11	CC		11	11

TOTAL S4	108	66			174	30	CC+CT	14	16	30
-----------------	------------	-----------	--	--	------------	-----------	--------------	-----------	-----------	-----------

Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles communes aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site de l'Université :

http://www.u-bourgogne.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

● session d'examen : précisions

Master 1 : Deux sessions d'examens sont organisées dans l'année. La deuxième session est organisée en septembre pour les deux semestres d'enseignement.

Master 2 : du fait de l'organisation en alternance, une session d'examens est organisée à la fin du semestre 4. La deuxième session est organisée en septembre pour les deux semestres d'enseignement

Semestre 3 :

UE1 : Etude de cas en Droit du travail – Dossier en veille sociale

UE2 : Jeu RH

UE3 : Présentation International HRM - Evaluation Anglais (contrôle continu) - Dossier Séminaire International

UE4 : Dossier Business Ethics & CSR

UE5 : Présentation orale en Rémunération

Semestre 4 :

UE1 : Management des conflits (contrôle continu)

UE2 : Grand oral

UE3 : notation du mémoire d'alternance par le tuteur universitaire et de la soutenance par le jury

UE4 : tutorat et appréciation par l'entreprise ; intégration dans l'emploi (projet et animation)

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Précisions :

A l'issue de la deuxième année de master, l'étudiant qui a validé les deux semestres avec une moyenne générale supérieure à 10/20 valide son année.

A l'issue de la deuxième année de Master, l'étudiant qui a validé les deux semestres avec une moyenne générale supérieure à 10/20 devient titulaire du Master Economie-Gestion, Mention Gestion des Ressources Humaines – Spécialité « Gestion des Ressources Humaines et Responsabilité Sociale de l'Entreprise ».